



Commune de
LUTRY

Information destinée aux Conseillers communaux

Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :

Septembre 2014

Bus à haut niveau de service (BHNS) – PP7

L'appel d'offres pour les prestations d'ingénierie en matière de génie civil / urbanisme / paysagisme / géotechnique / travaux géométriques / environnement et trafic a été publié le 4 mars 2014.

Quatre offres ont été rendues dans le délai de clôture prescrit, soit le 25 avril 2014.

La procédure de validation en cours auprès des différents acteurs publics concernés (essentiellement le Canton et les communes, épaulés par les TL) permettra d'attribuer très prochainement le mandat au groupement de mandataires proposé par le comité d'évaluation sur la base de son rapport du 12 mai 2014.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 1 (transports publics)

Dans le cadre des réflexions sur l'amélioration de la desserte en transports publics dans l'axe Nord-Sud du territoire, la Municipalité et les TL ont mené, en janvier 2014, une enquête tout-ménage, afin d'identifier et de préciser les habitudes et les besoins en déplacements des Lutriens à l'échelle communale.

Environ 2250 questionnaires ont été retournés à fin mars 2014. Les résultats, dépouillés et analysés par les TL, sont attendus pour le mois de septembre 2014.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 6 (Corsy / La Conversion)

Le 20 mars 2014, le contrat du mandataire urbaniste a dû être résilié, ses prestations ne satisfaisant pas aux exigences du cahier des charges, notamment s'agissant de la phase II (concepts et lignes directrices) du volet stratégique de ce chantier.

Un nouveau mandataire a été pressenti pour poursuivre et finaliser les études. Ses travaux devraient démarrer courant septembre 2014.

Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)

Suite à la résiliation en automne 2013 du mandat du bureau d'urbanisme en charge de l'étude, en raison de prestations insuffisantes, un nouveau cahier des charges a été établi par le Comité de pilotage (COPIL), présidé par le Préfet.

A l'issue d'une procédure d'appel d'offres « marchés publics » sur invitation, quatre équipes pluridisciplinaires ont remis leur offre dans le délai imparti au 2 juin 2014.

Sur proposition de la Commission d'appels d'offres, l'attribution du mandat d'étude du PDR est en cours de validation auprès des membres du COPIL.

Rénovation du groupe scolaire des Pâles

Le dossier de rénovation (enveloppe, pose d'une isolation périphérique) et d'extension (secrétariat, cafétéria) du collège des Pâles a été soumis à enquête publique du 17 mai au 15 juin 2014.

Seule 1 observation a été enregistrée à l'issue de la procédure. Le permis de construire pourra ainsi être prochainement délivré, aussitôt que les services cantonaux concernés auront rendu leurs préavis (synthèse CAMAC).

La demande d'un crédit d'ouvrage fera l'objet d'un préavis municipal ad hoc, qui sera soumis à l'approbation du Conseil communal dans le courant du 2^{ème} semestre 2014.

Réorganisation scolaire : site de La Croix-sur-Lutry

Après une phase de travaux préparatoires débutée par l'installation du chantier le 26 mars 2014, l'ensemble des modules composant le pavillon scolaire provisoire a été posé entre le 3 et le 5 juin 2014.

La fin des travaux de second œuvre a été achevée à la mi-août 2014.

Conformément à la demande émise par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2013, la pose d'un couvert contre la façade Ouest a été mise à l'enquête publique complémentaire du 12 juillet au 10 août 2014 (régularisation de travaux déjà réalisés).

Les travaux de la « Belle Ferme » (création de 2 classes, d'un réfectoire et d'une salle de réunion) ont, quant à eux, débuté fin mai 2014.

A noter que plusieurs procédures juridiques (Tribunal cantonal, Département cantonal du territoire et de l'environnement) ont été initiées par un propriétaire du voisinage craignant les nuisances occasionnées par les futurs occupants du pavillon.

Ces procédures sont en cours de traitement.

Réorganisation scolaire : site du Grand-Pont

Le rapport final de l'étude de faisabilité pour la construction d'un nouveau collège sur le site du Grand-Pont, précisant les capacités constructives du site en fonction des valeurs paysagères existantes, a été livré par le mandataire début juin 2014.

Après avoir reçu l'aval de la Section Monuments et Sites du Service cantonal des immeubles (SIPAL-MS), le rapport a été validé par la Municipalité dans sa séance du 7 juillet 2014.

Ce rapport constitue les bases d'un futur concours d'architecture qui sera lancé courant 2015.

Savuit – Bâtiment de La Balance

A mi-janvier 2014, la Municipalité a initié la mise en œuvre d'une étude urbanistique en vue de rénover le bâtiment de la Balance, simultanément à la création d'un nouveau corps de bâtiment au Nord de la parcelle n° 975 (rue du Village 9).

Cette étude, menée par un bureau d'urbanisme, a été validée par la Municipalité dans sa séance du 23 juin 2014.

Ladite étude sera soumise en septembre 2014 à la Commission consultative de la zone ville et villages, préalablement à l'établissement d'un avant-projet (mandat d'architecte externe).

Avancement des études relatives au parking des Jardins du Château

Suite à la séance du 18 mars 2011 avec les différents services cantonaux, la Municipalité a mandaté un groupement de mandataires pour établir un avant-projet d'un parking entièrement enterré. A noter que l'architecte et l'ingénieur trafic retenus pour cet avant-projet sont ceux qui ont été choisis pour l'intégration paysagère du projet BHNS. Ce choix a permis d'intégrer au mieux ce futur parking dans le contexte du PALM.

L'avant-projet de ce parking et les mesures d'accompagnements liées ont obtenu un accord de principe des organes cantonaux suivants :

- 3 septembre 2013, Division Planification de la Direction générale de la mobilité et des routes (ex service mobilité).
- 9 avril 2014, Division entretien de la Direction générale de la mobilité et des routes. (ex Service des Routes).
- 7 mai 2014, Service du développement territorial et de la section Monuments et Sites.
- 28 mai 2014, section Archéologie cantonale.

Après avoir obtenu ces accords préalables étatiques, la prochaine étape des études consiste à mettre à l'enquête le parking et, dans un deuxième temps, mettre en soumission tous les travaux liés au projet afin d'avoir tous les éléments permettant de demander un crédit d'ouvrage au Conseil communal.

Le montant des prestations de service nécessaires à ces études étant supérieur à CHF 250'000.-, l'attribution du mandat devra se faire selon la procédure ouverte de la loi du 24 juin 1996 sur les marchés publics.

Actuellement, un appel d'offres est en cours ce qui permettra de proposer au Conseil communal le préavis pour le crédit d'étude pour le parking des Jardins du Château cet automne.

Travaux sur la route de Crochet, de Sermotier et de Savuit (PM 1160/2010)

Les travaux prévus cette année se déroulent selon le programme défini en début d'année et aucun retard n'est à signaler.

En 2015 les travaux suivants sont prévus :

Route de Crochet

- Réalisation ou remplacement des réseaux suivants : gaz, eaux claires et télécommunications.
- Construction d'un trottoir côté Ouest
- Réfection du coffre et des enrobés au droit des fouilles
- Renforcement de la superstructure de chaussée existante (fraisage partiel et pose d'une nouvelle couche d'enrobé).
- Pose du tapis en 2016.

Route de Sermotier

- Réaménagement complet : adaptation des trottoirs, de la chaussée et des places de stationnement.
- Déplacement et réalisation de socles des candélabres
- Reprise complète du coffre et des enrobés de la chaussée existante
- Pose du tapis en 2016

Perturbation du trafic

Les travaux situés sur la route de Crochet auront lieu simultanément à ceux situés sur la route de Sermotier. Le trafic de transit sera maintenu dans le sens de la descente, le trafic montant sera dirigé sur la route de Savuit. Sur la route de Sermotier, un nombre minimum de places de parcs sera maintenu dans la mesure du possible.

Tunnel Bertholod (gare de Lutry)

Les CFF ont prévu de refaire entièrement leur tunnel. Ce grand projet d'assainissement (plus de 20 mio de CHF) a été mis à l'enquête ce printemps.

Le début des travaux est prévu en octobre 2015 et ils dureront jusqu'à fin 2017. Pendant cette période, la route de Savuit et le chemin de Bertholod seront coupés à la circulation sur

le secteur situé au-dessus du tunnel. Toutefois, l'accès à la gare, pour les piétons venant du Nord par la route de Savuit, sera maintenu par la mise en place d'une passerelle provisoire.

C'est dans le cadre de ce chantier que le cheminement piétonnier (PM no 1160/2010) sera achevé par la construction d'un trottoir au-dessus du tunnel. À ce jour, selon les dernières estimations des CFF, ce cheminement coûterait à la commune moins de CHF 300'000.-; pour rappel, la passerelle prévue dans le préavis a été estimée à plus d'un million de francs.

Trottoir route de la Conversion

Le futur trottoir situé entre le chemin d'Orzens et le chemin de Fénix a été mis à l'enquête ce printemps et n'a suscité aucune opposition.

Les premiers travaux débiteront au début de septembre et se termineront en juin 2015. Pendant la durée des travaux, la voie descendante de la route de la Conversion sera occupée par le chantier. La circulation sera maintenue dans les deux sens par un trafic alterné géré par des feux de circulation.

Pendant la période hivernale, le chantier sera interrompu et la circulation sera rétablie sur les deux voies de circulation.

Assainissement du bruit routier

En été 2014 la première mesure concrète pour lutter contre le bruit routier a été réalisée. Il a été mis en place, en collaboration avec l'Etat de Vaud, un revêtement phonoabsorbant sur la route de Lavaux. Les autres mesures (parois antibruit, surélévation de murs existants, mesures d'allègement) seront mises à l'enquête publique cet automne. Les travaux pourraient débiter au printemps 2015 sous réserve de l'octroi du crédit d'ouvrage par le conseil communal et des éventuelles oppositions au projet mis à l'enquête.

En collaboration avec la DGMR (direction générale de la mobilité et des routes) une deuxième étude d'assainissement du bruit a été menée sur la Commune de Lutry. Cette étude a pour but de compléter l'étude précédente. Elle a examiné en particulier les routes suivantes :

de Lavaux
de la Conversion
du Landar
de la Croix
du Village
de Savuit

Les résultats de cette étude sont actuellement à l'examen auprès des services de la commune.